

Questions orales

à la Chambre, hier après-midi. J'espère donc que l'honorable député a eu l'occasion de le lire depuis. Le président du comité consultatif a donné hier une conférence de presse pour les journalistes à ce sujet. Je suis bien au courant de la critique principale au sujet de ce rapport, à savoir que les provinces autres que le Québec ont bénéficié durant les dernières années d'un taux préférentiel relativement à l'emprunt des sommes d'argent dont elles avaient besoin pour se financer. C'est une question que j'ai soulevée antérieurement dans plusieurs discours. Évidemment, tout amendement à ce sujet devrait faire l'objet de consultations et de discussions avec les provinces puisque toute modification aura un impact considérable sur les provinces, et puisqu'il est impossible de modifier le Régime de pensions du Canada sans le consentement d'au moins les deux tiers des provinces comptant deux tiers de la population.

* * *

[Traduction]

AIR CANADA

LE RAPPORT DE L'ENQUÊTE ESTEY

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Peut-il nous dire où en est l'enquête Estey sur l'exploitation d'Air Canada? Peut-il nous dire si le rapport est terminé, s'il l'a vu et quand on prévoit le rendre public?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore eu le rapport et je ne sais pas quand je le recevrai ou quand il pourra être rendu public. Si j'ai bien compris, c'est un rapport assez important et il faudra encore quelques temps pour le terminer.

LA QUESTION DU RENVOI DU RAPPORT DE 1974 AU COMITÉ

M. Don Mazankowski (Vegreville): Puis-je poser au ministre une question supplémentaire? Étant donné que le comité permanent des transports n'a pas été appelé à étudier le rapport annuel d'Air Canada depuis plusieurs années, le ministre peut-il nous dire s'il compte renvoyer le rapport annuel de 1974 au comité le plus tôt possible afin que ce dernier puisse suivre la situation de près?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je vais certainement prendre note des désirs du comité à l'égard du travail qu'il accomplit présentement. La politique d'ensemble en matière de transport représente énormément de travail et il serait utile d'avoir une discussion au sujet des prochaines étapes.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'AFFECTATION DE CRÉDITS DU PIL POUR
VANCOUVER QUADRA À LA CONFÉRENCE SUR LES
ÉTABLISSEMENTS HUMAINS—DEMANDE DE DÉBLOCAGE DE
FONDS

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au sujet du programme d'initiatives locales et de la Conférence sur l'Habitat.

[M. Lalonde.]

Étant donné que le gouvernement n'a pas daigné subventionner l'association canadienne aux services des organismes chargés des établissements humains, l'ACSEH, laquelle est responsable de fournir des locaux aux organismes non gouvernementaux qui participeront l'année prochaine à la conférence Habitat 75 à Vancouver, ce qui fait que l'on a proposé d'y consacrer 60 p. 100 du budget du programme d'initiatives locales de Vancouver-Quadra, le ministre va-t-il immédiatement consulter ses collègues en vue de débloquent d'autres fonds du gouvernement fédéral pour cette conférence internationale de façon à éviter aux habitants de Vancouver-Quadra le préjudice que leur causerait le retrait de 60 p. 100 du budget de leur programme d'initiatives locales?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je prends note de la recommandation du député, mais je dois ajouter que le programme d'initiatives locales a pour objectif prioritaire de fournir de l'emploi à des personnes incapables de s'en trouver autrement. Ce programme est certainement très important en soi, et cette importance est même primordiale. Je vais toutefois étudier la question.

* * *

LES CÉRÉALES

LA PROPOSITION DE REPORT DES VERSEMENTS PROVISOIRES
AUX FINS D'IMPÔT

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé, à propos d'une récente déclaration émanant de cette Commission. Vu la grande coopération apportée par les céréaliculteurs des Prairies à la Commission canadienne du blé qui leur a demandé d'accélérer les livraisons des nouvelles récoltes, le ministre envisage-t-il de donner suite à la proposition des fermiers, qui demandent le droit de remettre à plus tard les paiements de rajustement aux fins d'impôt, ce que les règlements actuels n'autorisent pas? Je pense qu'il serait difficile d'envisager un changement quelconque de la loi à ce sujet et la seule possibilité qui s'offre, serait d'établir les chèques de façon à permettre un allègement fiscal; c'est de ce côté que je cherche une solution.

● (1150)

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, cette question m'a été posée par de nombreux députés et de nombreux agriculteurs et se justifie, comme on l'a vu hier au sujet de la livraison des céréales; il n'y a donc pas de difficulté, car il est clair que l'augmentation du prix initial peut en effet être reportée en ce qui concerne le grain livré après le 9 octobre, date de l'augmentation. La question se pose donc plutôt à l'égard des paiements de rajustement sur les céréales livrées avant le 9 octobre. En temps ordinaire, ces paiements seraient versés et devraient être inclus normalement dans l'état des revenus des fermiers, aux fins d'impôt.

M. Hargrave: Je tiens à dire au ministre que ma question concernait bien sûr les paiements de rajustement, mais ne pense-t-il pas que si les livraisons ont été aussi importantes, c'est parce que les céréaliculteurs croyaient possible de reporter ces paiements?